



Armes à feu

Outre le danger qu'elles représentent pour la sûreté des citoyens de tout pays, les armes à feu font peser, à plus grande échelle, une menace sur la sécurité, la paix, la stabilité et le développement. Faciles à dissimuler et à transporter, elles assurent des profits substantiels aux trafiquants d'armes légères et de petit calibre illicites. Aucun pays n'est épargné par la violence liée aux armes à feu.

Tandis que chaque année, des armes à feu sont employées dans plus de 245 000 homicides dans le monde entier (pays en guerre non compris), il ne s'agit là que d'une petite partie des infractions commises avec des armes à feu, lesquelles sont fréquemment utilisées pour menacer et perpétrer d'autres actes criminels.

Afin d'apporter un soutien aux policiers chargés d'enquêter sur des affaires avec usage d'arme à feu, INTERPOL propose trois puissants outils susceptibles d'aider les pays membres à obtenir des renseignements sur ces armes – en utilisant les informations figurant sur l'extérieur de l'arme et les données pouvant être recueillies concernant l'intérieur de l'arme – en vue d'empêcher la commission d'infractions ou d'élucider des affaires.

Le Tableau de référence INTERPOL des armes à feu

Le Tableau de référence INTERPOL des armes à feu (INTERPOL *Firearms Reference Table - IFRT*) permet aux enquêteurs d'identifier correctement une arme à feu ayant servi à commettre une infraction, augmentant ainsi les chances de parvenir à établir l'origine de l'arme en question.

L'IFRT est un système en ligne facile à utiliser, comprenant plus de 250 000 références d'armes à feu et 57 000 images de grande qualité. Grâce à ce système, les enquêteurs peuvent identifier la marque, le modèle, le calibre, le numéro de série et le pays d'origine ou d'importation licite d'une arme à feu. Ces informations sont essentielles pour utiliser l'outil complémentaire qu'est le Formulaire de demande d'identification d'arme à feu, dont une description est donnée ci-dessous.

L'IFRT a été mis au point par INTERPOL à partir des données fournies et actualisées chaque année par la Gendarmerie royale du Canada, et peut être consulté par les utilisateurs autorisés via I-24/7, le système mondial de communication policière sécurisée d'INTERPOL.

Le Formulaire INTERPOL de demande d'identification d'arme à feu

Le Formulaire INTERPOL de demande d'identification d'arme à feu est un outil de communication international permettant à un enquêteur de demander au pays d'origine ou d'importation licite d'une arme à feu l'historique de ses propriétaires successifs. Il est à la disposition de tous les pays membres d'INTERPOL par l'intermédiaire du réseau I-24/7.



Le Formulaire de demande d'identification d'arme à feu a été créé en réponse à la nécessité de doter la police d'outils pour lutter contre la violence liée aux armes à feu, conformément à un Protocole des Nations Unies de 2005 préconisant la création d'un instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites.

Le Réseau d'information balistique d'INTERPOL (IBIN)

Chaque arme à feu laisse des marques microscopiques uniques sur la surface des douilles et des balles qui ont été tirées – en d'autres termes : une empreinte balistique. La technologie actuelle en matière de balistique nous permet d'échanger et de comparer des milliers d'éléments de preuve en seulement quelques heures.

Le Réseau d'information balistique d'INTERPOL (INTERPOL *Ballistic Information Network - IBIN*) est une plateforme internationale d'échange et de comparaison de données balistiques à grande échelle. Il met en relation les pays membres ou les territoires disposant du système IBIS (*Integrated Ballistic Identification System*) mis au point par Forensic Technology, notre partenaire dans ce projet, avec d'autres pays ou groupements régionaux prévoyant de s'équiper de ce système à l'avenir.

De même que pour les données dactyloscopiques, l'échange international de données balistiques pourra aider à établir des liens entre des malfaiteurs et des infractions commises dans différents pays. IBIN permettra d'effectuer des recoupements entre des actes criminels apparemment sans lien entre eux qui seraient passés inaperçus autrement. À terme, nous prévoyons que l'analyse des données balistiques échangées permettra de mettre au jour des itinéraires de trafic d'armes et de fournir à la police des informations essentielles sur des trafiquants et d'autres malfaiteurs violents.



www.interpol.int

Coordonnées

Courrier électronique : info@interpol.int

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.